

(Traduction)

Excellence,

J'ai l'honneur de me référer à l'Accord entre le gouvernement des États-Unis d'Amérique et le gouvernement du Canada régissant les services de pilotage sur les Grands Lacs, avec Mémoire d'accord, constitué par un Échange de Notes à Ottawa les 23 août 1978 et 29 mars 1979, dans sa (1) forme modifiée.

J'ai l'honneur de proposer, pour le compte du gouvernement des États-Unis d'Amérique, que l'article 3 c soit modifié comme suit:

c. Circonscription 3

(1) Régulation - par la Western Great Lakes Pilots Association

(2) Bateaux-pilotes - par la Western Great Lakes Pilots Association et que l'article 5b(3) du Mémoire d'accord soit modifié comme suit:

(3) Circonscription 3

La Western Great Lakes Pilots Association assurera tous les services liés au pilotage dans la Circonscription. Elle remettra mensuellement à l'Administration la partie qui lui revient des sommes perçues durant le mois précédent. La

Son Excellence

Derek H. Burney,

Ambassadeur du Canada.

(1) Recueil des traités du Canada 1979 N° 10